

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE****SEANCE DU JEUDI 03 AVRIL 2025**

Délibération n°DL2025_040 : Budget annexe Assainissement - Vote du budget primitif 2025

Date de la convocation : 27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 70

PRESENTS : Jérôme VIAUD, Raymond ALBIS, Marie AMMIRATI, Ali AMRANE, Pierre ASCHIERI, Marc BAZALGETTE, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Aline BOURDAIRE, Dominique BOURRET, Laurent BROIHANNE, Catherine BUTTY, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Marie CHABAUD, Murièle CHABERT, Henri CHIRIS, Marc COMBE, Valérie COPIN, Cyril DAUPHOUD, Jean-Marc DELIA, Nicolas DOYEN, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Annie FRECHE, Yves FUNEL, Alexandre GAIFFE, Jean-Marc GARNIER, Marie-Louise GOURDON, Pauline LAUNAY, Brigitte LUCAS, Jean-Marc MACARIO, Claude MASCARELLI, Joseph MATTIOLI, Roger MISSENTI, Sylvie MORLIERE, Robert NOVELLI, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Annie OGGERO-MAIRE, Michèle PAGANIN, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, François ROUSTAN, Bernard ROUX, Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Ludovic SANCHEZ, Catherine SEGUIN, Florence SIMON, Martine UBALDI, Christian ZEDET.

ARRIVEE EN COURS DE SEANCE : Catherine SEGUIN après le vote de la délibération n°034.

PARTIS EN COURS DE SEANCE : Annie OGGERO-MAIRE après le vote de la délibération n°049, Ali AMRANE après le vote de la délibération n°051, Pauline LAUNAY après le vote de la délibération n°054, Laurent BROIHANNE après le vote de la délibération n°054, Christian ZEDET après le vote de la délibération n°059, Murièle CHABERT après le vote de la délibération n°061, Bernard ROUX après le vote de la délibération n°063, Annie FRECHE après le vote de la délibération n°067, Jean-Marc GARNIER après le vote de la délibération n°068.

PROCURATIONS : Claude BOMPAR à Jean-Marc MACARIO, Magali CONESA à Paul EUZIERE, Jean-Louis CONIL à Marino CASSEZ, Laurence COSTE à Nicole NUTINI, Julie CREACH à Marc COMBE, Jean-Pierre FRANCHI à Christian ZEDET, Christophe MARTELLO à Christiane REQUISTON, Christophe MOREL à Philippe BONELLI, Serge PERCHERON à Marie CHABAUD, Claude SERRA à Jérôme VIAUD, Alain YBERT à Martine ULBADI.

Catherine SEGUIN à Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE pour la délibération n°034.

Ali AMRANE à Gilles RONDONI à partir de la délibération n°052.

Pauline LAUNAY à Jean-Marc DELIA à partir de la délibération n°055.

Murièle CHABERT à Catherine BUTTY à partir de la délibération n°062.

Jean-Marc GARNIER à François ROUSTAN à partir de la délibération n°069.

ABSENTS : Stéphane CASSARINI, Odile DESPLANQUES, Gilbert EININGER, Karine GIGODOT, Patrick ISNARD, David VARRONE.

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	DELIBERATION
DU 3 AVRIL 2025	N°DL2025_040
RAPPORTEUR : Jérôme VIAUD	
FINANCES	
Budget annexe Assainissement - Vote du budget primitif 2025	
<u>SYNTHESE</u>	
Il est proposé au conseil communautaire de voter le budget primitif 2025 du budget annexe Assainissement avec reprise anticipée des résultats de 2024. La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et recettes à 8 447 068 € et la section d'investissement à 8 347 420,17 €.	

Monsieur le Président expose au conseil communautaire :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M49 ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances qui s'est tenue le 20 mars 2025 ;

Considérant que le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors de la séance du conseil communautaire du 27 février 2025;

Considérant qu'en application de l'article 107 de la loi NOTRe, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles est jointe au budget ;

Considérant l'article L.2311-5 du CGCT permet une reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget 2025 sur production d'une fiche de calcul des résultats prévisionnels certifiée par Monsieur le Comptable public de Grasse ;

Considérant que la fiche de calcul du résultat du budget annexe Assainissement 2024 est certifiée par Monsieur le Comptable public de Grasse ;

Considérant que la maquette budgétaire complète de ce budget a été adressée aux conseillers communautaires en pièce jointe des convocations de ce conseil communautaire ;

Considérant que le budget annexe Assainissement pour l'exercice 2025 de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, tel que présenté, reprend les résultats de clôture de l'exercice 2024, ainsi que les restes à réaliser, et peut se résumer ainsi :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	421 316,00	0,00	470 399,73	470 399,73	470 399,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	562 000,00	0,00	469 000,00	469 000,00	469 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	300 000,00	0,00	50 010,00	50 010,00	50 010,00
Total des dépenses de gestion des services		1 283 316,00	0,00	989 409,73	989 409,73	989 409,73
66	Charges financières	75 200,00	0,00	59 079,49	59 079,49	59 079,49
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		2 875,00	2 875,00	2 875,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 398 516,00	0,00	1 116 364,22	1 116 364,22	1 116 364,22
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 065 452,00		6 221 361,31	6 221 361,31	6 221 361,31
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	1 030 820,00		1 109 342,47	1 109 342,47	1 109 342,47
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 096 272,00		7 330 703,78	7 330 703,78	7 330 703,78
TOTAL		6 494 788,00	0,00	8 447 068,00	8 447 068,00	8 447 068,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

8 447 068,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 970 000,40	0,00	2 145 371,73	2 145 371,73	2 145 371,73
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	187 645,00	187 645,00	187 645,00
Total des recettes de gestion des services		2 170 000,40	0,00	2 333 016,73	2 333 016,73	2 333 016,73
76	Produits financiers	16 200,00	0,00	29 500,00	29 500,00	29 500,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 186 200,40	0,00	2 362 516,73	2 362 516,73	2 362 516,73
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	192 114,00		207 029,01	207 029,01	207 029,01
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		192 114,00		207 029,01	207 029,01	207 029,01
TOTAL		2 378 314,40	0,00	2 569 545,74	2 569 545,74	2 569 545,74

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

5 877 522,26

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

8 447 068,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	383 500,00	96 747,54	511 227,00	511 227,00	607 974,54
21	Immobilisations corporelles	11 687,35	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 986 860,00	223 012,18	6 594 133,42	6 594 133,42	6 817 145,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 382 047,35	319 759,72	7 111 360,42	7 111 360,42	7 431 120,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	194 100,00	0,00	145 263,00	145 263,00	145 263,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	194 100,00	0,00	145 263,00	145 263,00	145 263,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 576 147,35	319 759,72	7 256 623,42	7 256 623,42	7 576 383,14
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	192 114,00		207 029,01	207 029,01	207 029,01
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	192 114,00		527 029,01	527 029,01	527 029,01
	TOTAL	5 768 261,35	319 759,72	7 783 652,43	7 783 652,43	8 103 412,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	244 008,02
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 347 420,17
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	374 512,00	476 137,00	132 948,65	132 948,65	609 085,65
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	374 512,00	476 137,00	132 948,65	132 948,65	609 085,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	87 630,74	87 630,74	87 630,74
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	33 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	33 100,00	0,00	87 630,74	87 630,74	87 630,74
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		407 612,00	476 137,00	220 579,39	220 579,39	696 716,39
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 065 452,00		6 221 361,31	6 221 361,31	6 221 361,31
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 030 820,00		1 109 342,47	1 109 342,47	1 109 342,47
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		320 000,00	320 000,00	320 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 096 272,00		7 650 703,78	7 650 703,78	7 650 703,78
TOTAL		5 603 884,00	476 137,00	7 871 283,17	7 871 283,17	8 347 420,17
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						8 347 420,17

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'APPROUVER** le budget annexe Assainissement 2025 au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement tel que proposé ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à engager, liquider les dépenses et les recettes dans la limite des crédits prévus aux chapitres ;
- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes et à Monsieur le Comptable public de Grasse.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture et publié le
15 AVR. 2025

Le secrétaire de séance
Philippe BONELLI



Le Président

h.



Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

AR Prefecture

006-200039857-20250403-DL2025_040-BF
Reçu le 15/04/2025